



www.sante-environnement-jura.fr

LA LETTRE

N° 2025 10

16 février 2025

TAVAUX : DES TAUX ALARMANTS DE POLLUANTS ÉTERNELS DANS L'EAU

C'est le titre sur 2 pages du journal LE PROGRES dans son édition du jeudi 13 février. Dans ces deux pages nous pouvions relever les résultats de l'enquête menée par l'association GENERATIONS FUTURES et le magazine QUE CHOISIR. Cette étude avait pour but de connaître la contamination de l'eau du robinet par les PFAS (substances per et polyfluoroalkylées) appelés « polluants éternels » du fait de leur rémanence dans les sols, l'eau et l'air. Ce sont des substances qui sont produites justement à cause de leur rémanence. Elles sont souvent incorporées aux pesticides pour renforcer leurs pouvoirs. Elles sont utilisées également dans les ustensiles de cuisson, les emballages, etc..

Comme pour les pesticides, ces polluants ne sont pas encore tous recherchés dans les eaux de consommation. Avant 2021, tous ces produits n'étaient pas recherchés. Les autorités sanitaires, obéissant à nos différents gouvernants dans le but de favoriser les industriels et l'agriculture industrielle dite conventionnelle, ne recherchent surtout pas ce qu'il ne faut pas trouver. On cache la pollution pour ne pas affoler les populations. Mais cela devient un problème de santé publique de premier plan. Ce n'est pas pour rien que les maladies chroniques (cancers, maladies cardio-vasculaires, obésité, alzheimer, parkinson, troubles du comportement, etc) explosent. Ce n'est pas pour rien que la mortalité in-

fantile a augmenté de 50% ces 10 dernières années. Ce n'est pas pour rien qu'un quart des couples qui veulent des enfants a des difficultés.

Dans les deux pages citées, l'interview du maire de Tavaux est significative. *« J'ai rassuré la population lors du conseil municipal. L'eau continue d'être de bonne qualité. Elle fait l'objet d'analyses et de contrôle réguliers, sous l'œil averti des autorités compétentes dont l'ARS, au regard du code de la santé »* dit-il.

Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que les normes de qualité sont l'objet d'une lutte incessante entre l'Etat et les lobbys des industriels et de l'agroalimentaire. Avec la politique dite de l'offre, le compromis penche le plus souvent du côté de l'activité industrielle et agricole conventionnelle.

Dans le même journal du 13 février, une pleine page de publicité des industriels du thon tentait de contrecarrer les résultats d'une étude sur la pollution du thon par le mercure. Cette page tendait à aussi, à rassurer la population en précisant que les seuils limites étaient respectés. Mais la page n'a pas dit que le seuil limite est très supérieur aux seuils des autres pays et qu'il a été remonté pour permettre la consommation de thon. **(Voir notre lettre 2024 30 sur notre site INTERNET).**

Revenons aux PFAS. Dans leur très grande majorité ces substances sont des perturbateurs endocriniens. Elles peuvent modifier les informations des glandes endocrines qui régulent notre corps. **Pour ces substances, ce n'est pas la dose qui fait le poison mais le mo-**

ment de la contamination. Donc parler de respect des seuils, en l'occurrence, c'est tromper la population et c'est lui faire courir un grave danger sanitaire.

Le seul moyen de prévention en la matière est de prendre la décision politique d'interdiction de production et d'utilisation de ces polluants éternels.

Evidemment, dans le même temps les mesures doivent être prises pour reconvertir les salariés dans d'autres emplois sur place. C'est là aussi une question politique qui doit être prise en compte.

Evidemment, vous avez compris cela ne se fera pas sans de larges rassemblements dans des actions pour obtenir la fin des PFAS. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années, plus de 50 associations se sont rassemblées au sein d'un Collectif Inter associatif pour la santé environnementale. Nos actions ont déjà permis que se fassent certaines analyses. Ces actions permettent également de faire l'information nécessaire auprès des populations. Nous avons réussi à rompre le silence sur ces questions.

Pour aller plus avant et résoudre ce problème de santé publique, nous vous appelons à nous rejoindre en adhérant à l'association. Vous pouvez le faire par mail. Nous vous enverrons les documents nécessaires en retour.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@gmail.com

Pour ne plus recevoir la lettre, envoyer votre demande de désabonnement à l'adresse mail de l'association